ADMINISTRATION COMMUNALE DE WEMMEL

CONSEIL COMMUNAL DU 5 JUIN 2008

www.wemmel.be

Application de l'article 252 du décret communal

Présents: Messieurs B. Carpriau, président-échevin, M. Van Langenhove, bourgmestre, Andries, Mertens, Vander Voorde, Mme Van der Straeten, échevins, Belgrado, Verhasselt, Mme Govaere-Laurent, Noltincx, Stevaert, Mme Van Cauwenberghe, Van Mulders, Coomans de Brachène (jusqu'au point 2), De Visscher, Mme Sarels, Galluccio, Vansteenkiste, Mme Colier, Verbist, De Lille et Mme Dewell, conseillers et Mme J. Luykx, secrétaire communale

Excusée: Mme Moreau

SEANCE PUBLIQUE

Le président ouvre la séance.

La secrétaire communale donne lecture du procès-verbal de la séance précédente: ce procès-verbal est approuvé par 16 voix pour et 6 contre (Mertens, Galluccio, De Lille, Verbist et Mme Colier et Mme Sarels).

Sur proposition du président, le Conseil décide A L'UNANIMITE de traiter le point 23 en premier.

1. Décision de principe au sujet de la construction d'une bibliothèque
L'échevin Andries présente un exposé sur la problématique de la construction d'une nouvelle bibliothèque.
Une présentation Powerpoint est projetée.
IC et le Cartel demandent ensuite une suspension de la séance. Le président suspend la séance pour 5 minutes.
Trois questions sont soumises au Conseil communal:
   1. Le Conseil communal est-il d'accord de trouver une solution au problème d'aménagement de la bibliothèque? Accord A L'UNANIMITE
   2. La proposition architecturale actuellement choisie sera-t-elle poursuivie ? Résultat du vote: 1 voix pour (Belgrado), 1 abstention (Andries) et 20 voix contre (Carpriau, Van Langenhove, Mme Van der Straeten, Noltincx, Coomans de Brachène, Mme Van Cauwenbergh, Mme

Govaere-Laurent, Mme Dewell, Van Mulders, Stevaert, De Visscher, Van Steenkiste, Verhasselt, Vander Voorde, Verbist, Galluccio, Mme Sarels, Mme Colier, De Lille, Mertens)

Avant de répondre à la troisième question, la liste LB demande une suspension de séance. Le président suspend la séance pour 5 minutes.

3. Le Conseil communal est-il d'accord de mandater l'échevin de la culture aux fins de relancer ce dossier dans le cadre d'une maison des cultures communale ouverte à tous les Wemmelois?
   Résultat du vote: 10 voix pour (Carpriau, Van Langenhove, Andries, Mme Van der Straeten, Belgrado, Noltincx, Coomans de Brachène, Mme Van Cauwenberghe, Mme Govaere-Laurent, Mme Dewell) et 12 contre (Mertens, Verbist, Galluccio, Mme Sarels, Mme Colier, De Lille, Van Mulders, Stevaert, Van Steenkiste, De Visscher, Verhasselt et Vander Voorde)
   Mme Van der Straeten déclare qu'elle vote en faveur de la proposition à condition que la bibliothèque reste dans sa structure actuelle.

M. Coomans de Brachène quitte la séance.

2. Définition des conditions et du mode de passation de marché en matière d'emprunts: 16 voix pour et 5 abstentions (Verbist, Galluccio, De Lille, Mme Sarels, Mme Colier)
3. Désignation d'un représentant à l'assemblée générale statutaire ordinaire d'Havicrem:
   Mme Moreau est désignée par 15 voix pour et 6 contre (Mertens, De Lille, Verbist, Galluccio, Mme Sarels, Mme Colier)

M. Noltincx quitte la séance.

4. Désignation d'un représentant à l'assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale Haviland:
   Monsieur Louis Belgrado est désigné comme représentant et Mme Moreau comme représentante suppléante par 14 voix pour et 6 contre (Mertens, De Lille, Verbist, Galluccio, Mme Sarels, Mme Colier)
5. Désignation d'un représentant à l'assemblée générale d'IWVB
   Monsieur Andries est désigné par 14 voix pour et 6 contre (Mertens, De Lille, Verbist, Galluccio, Mme Sarels, Mme Colier)

Avant de traiter le point suivant, le président propose de désigner en urgence le président de la Commission en charge de la mobilité. Le Conseil marque A L'UNANIMITE son accord.
Sur proposition de la Commission du conseil communal en charge de la mobilité, Mme Colier est proposée pour assurer la présidence de cette commission. Le Conseil approuve cette proposition par 19 voix pour et 1 contre (Andries)

6. Modification du règlement sur la circulation: circulation au Chemin des Moutons: approuvée A L'UNANIMITE.
7. Discussion sur la motion déposée par M. Noltincx lors de la séance du 8 mai: « Principes de l'organisation du stationnement sur le Markt »
   Ce point a été délibéré par le Collège des échevins après avis de la Commission du conseil communal en charge de la mobilité. Le Collège propose:
   A. de changer le nom du Parking Dries en Parking Markt: cette proposition est approuvée A L'UNANIMITE.
   B. d'organiser une enquête auprès des habitants et des commerçants et de publier cette enquête dans le Wemmel Info et sur le site Internet de la commune: cette proposition est approuvée A

L'UNANIMITE.

M. Verbist pose également la question suivante au Collège des échevins: Quid de la légalité des emplacements réservés aux personnes handicapées sur le Markt? Ce point sera fixé à l'ordre du jour du Collège des échevins.

Monsieur Noltincx réintègre la séance.

8. Achat d'un camion-poubelles – approbation du cahier des charges et des conditions d'attribution du marché.
   Coût estimé: € 150.000 TVA 21% incluse. Attribution par le biais d'un appel d'offres général.
   Approuvé A L'UNANIMITE.
9. Location d'illuminations de Noël 2008-2009
   Montant: 10.000 euros – par procédure négociée: 18 voix pour et 3 abstentions (De Visscher, Van Steenkiste et Verhasselt)
10. Approbation du projet adapté de plan décrivant des zones d'épuration: approuvée A L'UNANIMITE.
11. Signature du contrat de coopération: approuvée A L'UNANIMITE moyennant la suppression de l'article 2
12. Approbation des statuts du conseil de la jeunesse communal: point retiré
13. Approbation de la convention entre l'administration communale et le conseil de la jeunesse communal: point retiré
14. Brochure d'information et règlement d'ordre intérieur de l'accueil communal des enfants en période scolaire et pendant les vacances: approuvée par 16 voix pour et 5 contre (Verbist, De Lille, Galluccio, Mme Sarels et Mme Colier).
15. Fixation de l'indemnité de bénévolat pour les sauveteurs pendant les vacances d'été: approuvée A L'UNANIMITE.
16. Règlement des congés dans l'enseignement communal pour l'année scolaire 2008-2009: approuvé A L'UNANIMITE.
17. Ecole néerlandophone: détermination des postes vacants entrant en ligne de compte pour une nomination définitive au 01.01.2009: approuvée A L'UNANIMITE.
18. Académie de musique communale: détermination des postes vacants entrant en ligne de compte pour une nomination définitive au 01.01.2009: approuvée A L'UNANIMITE.
19. Ecole francophone: détermination des postes vacants entrant en ligne de compte pour une nomination définitive au 01.01.2009: approuvée par 19 voix pour et 2 contre (Van Mulders et Verhasselt)
20. Ecole primaire communale néerlandophone – approbation des versions remaniées du règlement de l'école et de la brochure de l'école: A L'UNANIMITE.
21. Approbation de la version remaniée du projet pédagogique de l'école maternelle communale subventionnée et des écoles primaires communales subventionnées: par 20 voix pour et 1 abstention (Verhasselt).
22. Ecole primaire communale francophone – approbation des versions remaniées du règlement de l'école et de la brochure de l'école: par 19 voix pour et 2 abstentions (Van Mulders et Verhasselt)
23. Achat d'un clavecin – approbation du cahier spécial des charges et des conditions d'attribution du marché
    Coût estimé: € 10.000 TVA 21% incluse – attribution par le biais d'une procédure négociée avec publicité: A L'UNANIMITE.

POINTS SUPPLEMENTAIRES PORTES A L'ORDRE DU JOUR PAR LES CONSEILLERS COMMUNAUX

24. Décision de principe – promotion du vélo à Wemmel – par M. De Lille:
Le président propose d'ajourner ce point, de recueillir de plus amples informations à ce sujet et de mieux l'étudier. Le Conseil approuve cette proposition A L'UNANIMITE.

25. Proposition de modification du règlement de police, en vue d'autoriser la pose de panneaux communaux prévoyant un certain espace par liste – par M. De Lille
M. De Lille propose d'ajourner ce point. Le président demande que l'on vote sur cet ajournement: 1 voix pour (De Lille) et 20 contre.
Vote sur le texte: 3 voix pour (Van Mulders, Verhasselt et De Lille), 5 abstentions (Mertens, Galluccio, Verbist, Mme Sarels, Mme Colier) et 13 voix contre.

26. Demande de présentation d'un rapport d'activités par les personnes qui ont reçu un mandat de représentant de la commune – par M. De Lille
Le président procède au vote sur ce point: 7 voix pour (Van Mulders, Mertens, Galluccio, De Lille, Verbist, Mme Colier, Mme Sarels), 10 contre et 4 abstentions (Mme Van der Straeten, Carpriau, Mme Dewell et Mme Govaere-Laurent)

SEANCE A HUIS CLOS

27. Personnel de l'école francophone

Cette liste est disponible pour consultation à la maison communale – Avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, tous les jours ouvrables de 8h30 à 11h30, et ce jusqu'au 30 juin 2008

Wemmel, le 9 juin 2008

Par délégation:

Le secrétaire	Le président
(s) Mme J. LUYKX	(s) M. B. CARPRIAU